
Renvoi au comité de Salut public de l'adresse des administrateurs et l'agent national du district de Cahors, lors de la séance du 13 fructidor an II (30 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de Salut public de l'adresse des administrateurs et l'agent national du district de Cahors, lors de la séance du 13 fructidor an II (30 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVI - Du 10 fructidor au 22 fructidor an II (27 août au 8 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1990. p. 94;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1990_num_96_1_15158_t1_0094_0000_5

Fichier pdf généré le 14/01/2020

siens et leur crie — Qui vive ! — Républicains, répondent-ils, et presque au même instant, ils font sur eux une décharge de plus de 150 fusils, aucun ne porte, mais les brigands s'avancent rapidement pour les envelopper. Balandreau et ses quatre hommes se retirent, ceux-ci sautent dans un champ voisin qu'une rue séparait, mais comme Balandreau étoit à cheval, il est obligé de suivre la rue dont il ne peut sortir, les brigands s'étant déjà postés aux deux issues : au milieu d'une fusillade terrible qui le blesse à la cuisse, il ne cesse de tirer des coups de carabine, mais resseré de plus en plus il met le sabre à la main et s'élance sur les brigands au milieu desquels il tente de s'ouvrir un passage; cinq ou six expirent sous ses coups, mais enfin accablé par le nombre et blessé en 3 places, il succombe et est fait prisonnier; les brigands le gardent pendant la nuit et assouvissent sur lui toute leur barbarie : *ils veulent le forcer de crier vive le roy. Non, monstres, leur répondit-il, vous êtes des scélérats : vous n'aurez de moi que ce que mon cœur m'a toujours dicté, vive la République !* A ces mots la rage des brigands redouble, ils le mutilent, et enfin désespérés de ne pouvoir par les tourments lui arracher le cri odieux de vive le roy, ils lui coupent la tête. Son bataillon instruit par des témoins oculaires des faits que nous rapportons jure de venger la mort de ce martyr de la liberté. Ce ne sera pas en vain que des républicains auront fait ce serment.

Tels sont, citoyens représentants, les détails exacts et précis de la mort sublime et touchante d'un nouvel émule de Bara, et dont nous vous prions d'ordonner le récit soit dans le Bulletin, soit dans le Recueil des actions héroïques et civiques des Républicains, pour donner aux jeunes français une nouvelle preuve que l'amour de son pays est une source féconde de gloire et de vertu.

Nous devons aussi, citoyens représentants, vous entretenir un instant des sentiments du père de Balandreau. Ce républicain, d'abord administrateur de notre département et aujourd'hui juge de paix de son canton apprend la mort de son fils (il étoit unique) et les détails de la cruauté des brigands : « il a rempli son devoir, dit-il, il a suivi l'exemple de son oncle (1), il est mort pour sa patrie, je n'ai d'autre regret que de ne pas avoir un second fils à lui offrir ».

Amour de la patrie ! de quels sentiments sublimes ne sont pas capables les cœurs que ton feu saré enflamme.

DUCREUX (*président*), BOIVIN (*secrétaire*).

Nota (1) Lazare Balandreau, lieutenant dans le premier bataillon de la Nièvre a été tué l'an passé dans la Belgique, en combattant les autrichiens dans les bois de Bonne Espérance.

12

Les administrateurs et l'agent national du district de Cahors, après avoir applaudi à l'énergie que la Convention a déployée contre le moderne Cromwell et ses complices, l'invite à rectifier le gouvernement révolutionnaire.

Renvoi au comité de Salut public (29).

[*Les administrateurs et l'agent national de Cahors, département du Lot, à la Convention nationale, le 17 thermidor an II*] (30)

Représentans du Peuple français,

Le Cromwell moderne préparait des fers à sa patrie et des poignards aux intrépides fondateurs de la Liberté : il n'est plus cet exécrable oppresseur des français; ses complices ont vécu, et la république s'assied majestueusement sur les débris du crime et de l'ambition.

Grâces vous soient rendues, mandataires fidèles et courageux d'une nation qui s'honore de vous avoir envoyés pour défendre ses droits et assurer son indépendance. Vous remplissez vos sermens, et la patrie juste et reconnoissante consacrera vos services dans les annales de sa régénération. Pour nous à qui le Peuple a confié une partie de ses intérêts, nous trouvons nos devoirs dans vos travaux et vos sacrifices. Si notre patriotisme avoit jamais besoin d'être excité, nous nous rappellerions les époques du 10 août, du 21 janvier, du 31 mai, du 9 thermidor; nous rougirions de notre foiblesse, et en admirant votre courage et votre énergie, alors sans doute nous remonterions à la hauteur de la Liberté et nous saurions la faire triompher.

Courage, Représentans montagnards, frappez tout ce qui reste d'impur; les braves parisiens se sont offerts en masse aux pères de la Patrie, quand leurs jours ont été menacés, ils n'ont eu que l'avantage de s'offrir les premiers. Il n'y a pas un républicain qui ne leur ait envié cet honneur et ce devoir.

Le district de Cahors présente une population de 80 mille âmes, et chacun de nos concitoyens verseroit son sang pour conserver la représentation nationale.

Rectifiés le gouvernement révolutionnaire; élagués-en l'ouvrage de Cromwell et de Catilina; leurs créatures ne peuvent être celles de la Patrie; nous sommes chargés de faire exécuter vos décrets; soyés assurés que nous les ferons respecter, ou que nous saurons mourir à notre poste.

Périssent tous les traîtres; vive la République; vive la Convention nationale.

Salut et fraternité.

LAGASQUIE (*agent national*),
RIVES (*président*), CAYLA, BOUDON, CILIERES,
COURNOUX, YSAM.

(29) *P.-V., XLIV, 217.

(30) C 319, pl. 1304, p. 13.